

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE RAPPORT SOMMAIRE ANNUEL

2023-2024

Martin St-Georges

Président du CECM

31 mars 2024

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



**RAPPORT SOMMAIRE ANNUEL
2023-2024**

1. **Composition du comité** au 31 mars 2024 était composé de :

- Martin St-George, président, organisateur communautaire / CLSC Hochelaga-Maisonneuve
- Élise Castonguay, vice-présidente, orthophoniste / HMR
- Magali Leblanc, secrétaire-trésorière, physiothérapeute / CLSC de l'Est
- Josée Gamache, responsable des communications, travailleuse sociale / HSCO
- Cynthia Adolphe, éducatrice spécialisée / CLSC Hochelaga-Maisonneuve
- Shadrak Kétant, coordonnateur en imagerie médicale / HSCO
- Joanny Beauchamp, ergothérapeute / IUSMM
- Ariel Gingras St-Hilaire, technologue en physiothérapie / CLSC MEA
- Geneviève Lavoie, nutritionniste / CLSC de l'Est
- Geneviève Chamberland, archiviste médicale / HMR
- Jean-François Fortin-Verreault, Président-directeur général CIUSSS-EMTL
- Caroline St-Denis, directrice des services multidisciplinaires CIUSSS-EMTL

2. **Présentation du mandat**

Le CECM est responsable :

- Envers le conseil d'administration de :
 - Constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle;
 - Faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services dispensés par ses membres, en égard aux conditions locales d'exercice requises pour assurer des services de qualité dans tous les programmes dispensés par l'établissement;
 - Assumer toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration;
 - Faire un rapport annuel au conseil d'administration concernant l'exécution de ses fonctions et des avis qui en résultent. Ce rapport doit être déposé à l'assemblée générale annuelle des membres.
- Envers le Président-directeur général, conformément à l'article 228 de la LSSSS, le conseil est responsable de donner son avis sur les questions suivantes :
 - L'organisation scientifique et technique de l'établissement;
 - Les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de ses membres;
 - Toutes autres questions que le Président-directeur général porte à son attention.

3. Objectifs de l'année 2023-2024

- Participation des membres du CECM aux différents comités au sein du CIUSSS
- Poursuivre le développement des collaborations inter conseils (CII et CMDP)
- Communiquer efficacement avec nos membres et faire la promotion de nos événements en utilisant au maximum les ressources développées dans le temps (Bulletin)
- Assurer un CM ayant le moins de vacance possible: gérer le roulement, assurer une pérennité dans les dossiers
- Rédaction d'avis, de modèle de réflexion / de rédaction pour favoriser un processus réflexif sur les enjeux présentés au CM
- Réaliser l'assemblée générale de façon virtuelle
- Poursuite de la promotion des comités de pairs au sein des regroupements disciplinaires
- Collaborer avec le Centre d'Excellence Multidisciplinaire
- Assurer des communications régulières avec le PDG et la DSM
- Organiser une activité de reconnaissance de nos membres

4. Bilan des activités

Nombre de rencontres :

- Officielles : 8 (incluant les présentations faites au CM avant les rencontres officielles)
- Travail : 11
- Officiers du CECM : 11

Sujets abordés :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| ▪ Présentation des indicateurs de suivi de performance de l'établissement avec le PDG | ▪ SAD |
| ▪ Collaboration avec le centre d'excellence; | ▪ Protocole réanimation CLSC |
| ▪ Collaboration avec la DSM | ▪ Comité des usagers |
| ▪ MOI, pénurie de personnel | ▪ Agrément |
| ▪ Promotion comité de pairs | ▪ Commissaire aux plaintes |
| ▪ Représentation du CM aux CAU, comité gestion des risques et CQPCI | ▪ Intervenant pivot |
| ▪ Ressources humaines | ▪ Regroupements de pairs |
| ▪ NSA | ▪ Bloc opératoire HSCO; |
| | ▪ Cooptation |
| | ▪ Projet de loi 15 et Réforme Santé |
| | ▪ Prix reconnaissance |

Comité des communications

- Nombre de rencontres: 10
- Le grand objectif du comité des communications est de faire connaître le CM, mais aussi nos grands événements, tels que les Prix intervenants de qualité, les élections et l'assemblée générale. En ce sens, nous soulignons notre grande réussite du Comité des communications 2022-2023: la publication de 9 bulletins du Conseil multidisciplinaire, soit de façon mensuelle, en plus des communications en lien avec les élections et l'AGA. Cela nous a permis de tenir nos membres au courant des activités du Conseil multidisciplinaire ainsi que des nouvelles ayant un impact sur leur pratique professionnelle. Nous avons rejoint environ 1700 membres par envoi.
- Le comité des communications a été partie prenante de la réalisation des prix « Intervenants de qualité », en leur donnant une visibilité dans le bulletin mensuel et permettant la diffusion des gagnants.
- L'année 2023-2024, nos rencontres se sont poursuivies par Teams, à chaque mois. En mars, nous avons recommencé nos rencontres de travail en présentiel.
- Nous avons poursuivi notre collaboration avec le Centre d'excellence multidisciplinaire (CEM) en assurant la mise à jour de notre onglet sur leur page. Nous avons aussi publicisé les activités du Centre d'excellence multidisciplinaire dans notre bulletin.
- Nous avons poursuivi notre collaboration de la DSM, nous avons pu obtenir le droit d'utiliser les adresses courriels personnelles des membres du CM, pour faire la promotion de l'AGA et des élections seulement, ayant permis de rejoindre l'ensemble des membres et d'augmenter la participation aux événements.
- Nous avons aussi poursuivi nos collaborations avec le service des communications du CEMTL. Cela nous a permis de rejoindre nos membres via l'intranet et les notes de services lorsque nous en avons eu besoin.
- Nous avons poursuivi notre collaboration avec les divers comités à l'intérieur du Conseil multidisciplinaire.

Comité de coordination des comités de pairs

- Nombre de rencontres: 10
- Un comité de pair a été constitué, soit le comité de pairs en physiothérapie ayant pour titre « Optimisation du canevas de rédaction pour la prévention des risques d'accident à domicile ». L'objectif du comité de pairs était de mettre à jour l'outil utilisé pour la rédaction des observations dans le cadre de la prévention des accidents à domicile. Le but est d'actualiser et optimiser le canevas de rédaction tout en s'assurant de répondre aux exigences réglementaires de l'Ordre des professionnels de la physiothérapie du Québec (OPPQ).

Le comité de pairs a été accepté lors d'une rencontre officielle le 19 octobre 2023. Une demande d'extension du nombre d'heures accordées a été acceptée lors d'une rencontre officielle le 22 février 2024. Au 31 mars 2024, les travaux du comité de pairs étaient toujours en cours et n'ont pas encore été présentés lors d'une rencontre officielle. Les travaux doivent toutefois être présentés lors de l'AGA en juin 2024.

- Le comité de pairs en ergothérapie réalisé en 2022-2023 a mené à la rédaction d'un guide de référence sur le rôle d'intervenant pivot par la Direction des services multidisciplinaires – Volet des pratiques professionnelles.

- Poursuite de la promotion des comités de pairs dans l'ensemble des regroupements disciplinaires (8 rencontres entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024). Une rencontre avec les représentants de la DSM a eu lieu le 11 octobre 2023 afin de préciser le modèle de promotion des comités de pairs lors des regroupements. Promotion des comités de pairs aussi effectuée dans le cadre du bulletin mensuel du CM.
- Correspondance et discussion avec des membres qui souhaitaient obtenir davantage d'informations sur les comités de pairs.
- Optimisation de la procédure transmise aux membres suite à l'acceptation d'un comité de pairs.

Comité de promotion et maintien des compétences

- Nombre de rencontres: 2
- Suivi de la mise à jour du plan de développement des compétences
- Mise en place de rencontres de préparation avec les membres du comité aussi membres du CECM pour permettre un meilleur suivi des points à aborder
- Collaboration avec l'ensemble des membres du CECM pour réflexions par rapport aux ressources humaines et les liens avec la formation

Comité de l'Assemblée générale annuelle

- Nombre de rencontres: 5
- Mise en place d'un calendrier de rencontres pour la préparation de l'AGA annuelle 2023.
- Collaboration avec le comité des communications du CM pour assurer la promotion de l'AGA et la diffusion des divers documents.
- Collaborations avec le service des communications du CIUSSS-EMTL pour la diffusion de l'AGA en mode virtuel et de la DSM pour le secrétariat/procès-verbal lors de l'AGA.
- Présentation de l'AGA (6 juin 2023) :
 - Présentation des membres du Conseil multidisciplinaire
 - Présentation des activités des divers comités, communications, maintien et promotion des compétences, trésorerie, assemblée générale, élections, statuts et règlements, comité de pairs;
 - Présentation d'un projet d'un comité de pairs des ergothérapeutes : Valorisation du rôle de l'ergothérapeute en santé mentale dans le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
 - Mots du PDG et de la directrice de la DSM
 - Période de questions; prix de présence

Comité des élections

- Nombre de rencontres: 2
- Planification d'une rencontre pour les nouveaux membres mai 2023
- Résolution déposée au CA du CIUSSS le 10 avril pour reporter les élections prévues en mai à l'automne 2024 en fonction des nouveaux statuts et règlements qu'amènera la réforme en divisant le CM en deux.

- Collaboration avec le CECII pour la présidence d'élection et collaboration avec la DSM pour le processus de votation
- Départ de 3 membres, cooptation de 2 membres

Comité des statuts et règlements

- Suivi des amendements aux règlements du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal à l'AGA juin 2023, adoptés au CA le 13 juin 2023
- Informer les membres par rapport aux impacts éventuels du projet de loi 15 sur la gouvernance du CM

Comité de trésorerie

- Nombre de rencontres : 4
 - Dépenses 2023-2024 :
 - 1- Cotisation ACMQ 2023-2024 : a été suspendu pour année 2023-2024 : 0\$
 - 2- Cotisation ACMQ 2024-2025 : 3360,72 \$
 - 3- ACMQ journée d'échange projet loi 15 : 4 inscriptions et transport : 506,14\$
 - 4- Dépenses pour l'AGA juin 2023
 - Prix de présence : 10 cartes-cadeaux de 100\$ payés : budget antérieur
 - 5- Dépenses pour 2 AGA d'inauguration avec les nouveaux statuts et règlements automne 2024 : 10 x 2 x 100\$ cartes cadeaux Renaud Bray: 2000,00\$
 - 6- Comité de communications : Cyberimpact :1052,04\$
 - 7- Comité de pairs formé : bouteilles d'eau en inventaire
 - 8- Prix Reconnaissance remis décembre 2023 55 cartes-cadeaux à 25,00\$: budget antérieur et bouteille d'eau inventaire
 - 9- Prix Reconnaissance 2024-2025 : achat de 100 cartes-cadeaux de 25\$: 2500,00\$
 - 10- Dépenses de bureau : 341,53\$
 - Cafetière et Brita : 79,24 \$
 - Micro-ondes, couvercle anti éclaboussures, bouilloire : 172,43
 - 4 Tasses et linge à vaisselle : 10,06 \$:
 - 3 barres d'alimentation et 2 rallonges électriques : 79,80\$
 - 11- Dépenses de stationnements pour rencontre en présentiel : 18,75\$
- Total des dépenses à ce jour : 9 779,18 \$
- Budget restant : 220,82 \$

Participation à divers comités du CIUSSS dont le Comité de gestion des risques, le CQPCI et le comité des affaires universitaires

- Au total, 2 rencontres du CAU, 4 rencontres pour comité de gestion des risques, 9 rencontres pour le CQPCI

Collaborations avec d'autres groupes:

- Collaboration avec CII, notamment pour les élections
- Collaboration avec l'ACMQ, notamment pour la Réforme de la santé

Avis et recommandations du CECM :

- Commentaires du CECM concernant le projet santé mentale numérique
- Commentaires du CECM concernant le protocole interdisciplinaire application des mesures de contrôle PID-CEMTL-00007
- Commentaires du CECM concernant le protocole d'application de la mise sous Garde en établissement

- Commentaires du CECM concernant le protocole Prévention du suicide PID-CEMTL-00091
- Commentaires du CECM concernant POL-118 Repérage, détection et intervention précoce en matière de dépendance
- Commentaires du CECM concernant l'arbre décisionnel en violence conjugale
- Avis du CECM concernant l'évaluation du temps indirect SAD

5. Perspectives pour la prochaine année

- Opérationnaliser le nouveau modèle des conseils multidisciplinaires en organisant la division en deux entités distinctes selon les dispositions de la Réforme Santé
- Maintien des activités des rencontres des différents comités du CECM
- Poursuite d'un partenariat avec le service des communications du CIUSSS
- Promotion des comités de pairs au sein des regroupements professionnels et développement de nouveaux comités de pairs dans l'organisation
- Suivi des dossiers en cours selon 5 grands axes soit: SAPA, Pénurie de personnel, Santé Mentale, Santé Publique et accès aux services
- Rédaction d'avis et recommandations en lien avec les projets CM, les présentations CIUSSS / partenaires
- Assurer une représentation du CM au CA et aux autres comités du CIUSSS
- Poursuivre la collaboration avec le CEM
- Poursuivre la représentation du CM dans les initiatives qui soulignent l'excellence des pratiques professionnelles
- Poursuivre des activités de reconnaissance pour nos membres

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 